

Notre journal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1923)**

Heft 10-12

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-624927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notre journal.

L'assemblée générale de Lucerne 1923 ayant décidé de publier au lieu du journal actuel un annuaire illustré destiné aux membres passifs et actifs et des bulletins destinés aux membres actifs seuls, cet annuaire paraîtra pour la première fois après l'assemblée générale 1924. Le numéro actuel de notre journal sera donc le dernier de l'aspect accoutumé de l'Art suisse.

Alexandre Camoletti.

En apprenant le 10 juillet dernier la mort d'Alexandre Camoletti, bien des architectes et des artistes ont réalisé qu'ils perdaient un ami et un camarade d'élite et que notre pays était privé d'une force qui n'avait pas encore donné toute sa mesure. Ce collègue foncièrement bon et désintéressé n'était certes pas de ceux qui cherchent à se faire connaître par une réclame bruyante. Il était modeste et trop peu conscient de sa propre valeur. Mais à beaucoup il donna et donne encore l'exemple d'une activité professionnelle demeurée fidèle à l'idéal qu'il s'était fixé dès ses débuts.

Alexandre Camoletti ne fut pas en architecture, ce que l'on peut appeler un novateur. Il était attaché à la tradition et il s'appliquait avec insistance à donner à ses œuvres un caractère qui fut bien dans la note du pays. Comprenant mieux que personne l'esprit du paysage genevois, il défendait avec passion les sites menacés par le vandalisme, il cherchait surtout à mettre ses propres conceptions en harmonie avec leur cadre naturel. Nourri des œuvres de l'école française, il fut pourtant, plus que tout autre, un architecte genevois. Sans contredit, il était, parmi ses confrères, l'un des représentants les plus authentiques de l'esprit du terroir. Mais ce serait faire injure à sa mémoire que de le considérer comme un simple metteur en scène des motifs de l'ancien art local. Au-dessus de son amour du pays, il mettait son amour de l'architecture. Dans un milieu professionnel où trafiquent tant d'arrivistes, de vaniteux et de commerçants, il fut et resta toujours uniquement architecte.

Camoletti possédait son métier à fond — il fut professeur de géométrie descriptive — et comme dessinateur il était hors de pair. Combien de projets de concours a-t-il présenté — pas toujours sous son nom malheureusement — qui témoignent d'une maîtrise rare dans l'art du « rendu ». Cette